

Image not found or type unknown



Droit du travail et arret maladie

Par **wantia**, le **14/10/2013** à **17:00**

est ce normal après 6 ans de bons et loyaux services, et ont ils le droit de procéder ainsi comme si je n'existais plus?? sachant que j'ai toujours pris 1 semaine de congé voir ^2 par an et on ne m'a jamais réclamer tout cela.